



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : sante publique

Question écrite n° 1019

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon demande a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement s'il envisage de creer a la Reunion, dans le cadre de la lutte contre les maladies transmissibles et notamment le SIDA, un centre national de reference, institution qui s'avererait vitale, compte tenu de la position de cette ile dans l'ocean Indien, du trafic aeroportuaire en forte augmentation et des perspectives de cooperation regionale dans le domaine sanitaire.

Texte de la réponse

Reponse. - La surveillance epidemiologique du SIDA est actuellement devolue au centre national de reference installe a l'hopital Claude-Bernard, a Paris. Il n'apparait pas necessaire de creer un second centre national de reference du SIDA ; la surveillance des maladies transmissibles a la Reunion, et notamment du SIDA, est assuree dans de bonnes conditions par la direction departementale des affaires sanitaires et sociales.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1019

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : solidarité,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2240